

## Pont du Haut à l'Abbaye

Peut-être ce pont porte-t-il d'autres noms, comme celui de Pont des Scies par exemple. Dans le document qui va suivre, il est cité comme « sur la Lionne en dessus de la scierie dessus ».

L'usage de ce pont étant moins prioritaire que celui d'un pont joignant les Bioux au Pont par l'Abbaye, on préféra construire ce dernier.



Le pont du Haut, ou pont de la scierie du Milieu

Etrangement les ponts de la Lionne n'ont que rarement été évoqués dans les historiques combiers. Quelques mots ne seront pas de trop quant à deux de ceux-ci, celui d'en haut (au-dessus de la scierie du Milieu) et celui d'en bas. Quant à celui du milieu desservant l'actuelle route cantonale, nous n'en dirons rien, si ce n'est qu'il fut construit à l'époque

de l'établissement de la route du Pont à Bois d'Amont et après qu'il y eut différents projets, dont l'un en pierre et l'autre avec tablier métallique. Deux projets que l'on peut dater de 1863 environ.

On eut pour projet d'établir un pont en pierre au-dessus de la scie dessus soit du Milieu! Il aurait été construit par un Reymond de Vaultion. Vu un second projet pour un pont de pierre sur la Lionnaz, près du lac, ce premier ne vit jamais le jour. On se contentera d'une passerelle ordinaire.

Ce projet ne manquait pas d'allure (ACA, JBC 1, du 3 XII 1796):

Condition du Pont que veut faire Etabli l'honorable Commune de l'abbaye, Sur la Lionnaz en dessous de la Scie dessous, en pierre de taille  
Ce lui ou ceux qui l'entreprendront de voir le Conformité au plan qui leur sera Remis

les Entrepreneurs devront tirer toutes les pierres de tailles à leur fret et l'ébaucher sur place et à la fois dans les Endroits les plus proches et les plus Convenables pour la voiture, dont d'ice voitures seront à la Charge de la Commune

la dite pierre de vraies etres travaillées à rebretar et les Angles bien Siselés et les parapets à la tour Charge les dits parapets de voir dans les joints, les boîtes l'un dans l'autre de trois pous

toutes les dits pierres de vraies etres posées de Couches et Nom de Guille à voir que de bones boutées, et il sera pour on par Mètres <sup>pour le Mètre</sup> qui sera un pied de joints, et les boutées de trois pous longueur les Elle devront avoir un pous de retraite par Chaque pous — Dhauteur

il lui de vraies avoir quatre pous de Muraille derrière la pierre de taille des Elle. <sup>Espaceur</sup>

le Mesurage soit toisage pour la pierre de taille le fera à pavement vu, Mais il ne sera pas Compté pour un pavement. les têtes des Elle non plus que le dessous, Mais elle seront Mesurées Rien que face, pour les parapets il le devront Mesurées de deux Côtés, Mais les bous sur le dessous ne le Mesureront par

le toisage des Murales soit Masonerie le Mesurera à pres à avoir de huit un pied pour la pierre de taille on prendra deux deux pous Espaceur, Sur Neuf pous en longueur et hauteur pour

une toise et les dite Murale qui Doive avoir quatre pieds -  
Epeieur Dernier la pierre de taille à Conteron pour deux Murale  
Les dite Murale du Cotes de la terre de vron etres Montée à  
plon à ves une face bien garnie  
toute les Matieros Ceron fourni sur place par la Commune -  
Soye la pierre de taille que le tirage et a la Charge de l'entre-  
preneur Comme il di à de vent.

Les trois preneur ou les Entreprenneur Devron travailler à di  
de bon Mètre et sous la Maintenance de leur ouvrage de Dix  
année

Le paye Ment se fera à Mesure d'ouvrage, Mais les Entrep-  
preneur de vron donez bone Cont Cotton au Contatement de  
la Commune, soit du Conseil pour la Maintenance

Sur les Condition Honorable Monorable Conseil le Reserve la  
derniere Mise, Cont que les Miseur le pape Retires de leur mise

Du 3<sup>e</sup> Aout 1796 le murale pour la taille  
des pierre et les pose suivant les Condition  
qui sont Etablie sur le misen pit a été -  
Expédie au Sr Jean Pierre Raymond de  
Vaullion maître maçon pour le pris de Sing  
bat & demi par pied de taille et Dix florin  
la toise de murale sur quoy le dit Raymond  
de vra faire le pave dudit Cont et les Contes  
de la dite paradesse en luy fournissen le bois  
sur place pour l'audit Contre pour soy a signe  
le dit soue en Conseil 3<sup>e</sup> Mars 1796. Compté  
les Boutroui J. Raymond

On réserva ses forces et ses capitaux pour la construction du pont du bas sur la Lionnaz et réalisé tel qu'on le voit encore de nos jours, véritable monument historique et qui pourtant n'a pas retenu l'attention de l'historien et même, actuellement, semble ne guère capter l'attention du promeneur en dépit de son originalité. Le dossier des pages suivantes donne toutes les indications nécessaires quant à cet intéressant ouvrage. Encore qu'on puisse le compléter par les pièces émanant des trois secteurs suivants des ACA: procès-verbaux - comptes - correspondance.

(voir documents)



Cadastre de 1814. Le pont du Haut est visible tout en haut à gauche.





Le pont du Haut et vue sur la Lionne en amont.

